

# ASSEMBLÉE NATIONALE

**JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**XV<sup>e</sup> Législature**

**SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022**

Séance(s) du vendredi 29 octobre 2021

**Articles, amendements et annexes**



**PREMIER  
MINISTRE** Direction de l'information  
légale et administrative

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# SOMMAIRE

---

## **38<sup>e</sup> séance**

Projet de loi de finances pour 2022 .....	3
---	---

## **39<sup>e</sup> séance**

Projet de loi de finances pour 2022 .....	9
---	---

## **40<sup>e</sup> séance**

Projet de loi de finances pour 2022 .....	48
---	----

## 38<sup>e</sup> séance

**Projet de loi de finances pour 2022**  
**Texte du projet de loi - n° 4482**

*SECONDE PARTIE*  
*MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES*  
*ET DISPOSITIONS SPÉCIALES*

TITRE I<sup>ER</sup>

**AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2022. –**  
**CRÉDITS ET DÉCOUVERTS**  
**I. – CRÉDITS DES MISSIONS**

**Article 20**

Il est ouvert aux ministres, pour 2022, au titre du budget général, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant respectivement aux montants de 677 062 955 621 € et de 515 620 716 714 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état B annexé à la présente loi.

ÉTAT B

**(Article 20 du projet de loi)**

**RÉPARTITION, PAR MISSION ET PROGRAMME,**  
**DES CRÉDITS DU BUDGET GÉNÉRAL**  
**BUDGET GÉNÉRAL**

		<i>(en euros)</i>
Mission / Programme	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action extérieure de l'État</b>	<b>2 974 205 217</b>	<b>2 977 120 190</b>
Action de la France en Europe et dans le monde	1 869 197 952	1 871 987 925
<i>dont titre 2</i>	<i>723 443 927</i>	<i>723 443 927</i>
Diplomatie culturelle et d'influence	730 852 804	730 852 804
<i>dont titre 2</i>	<i>70 678 650</i>	<i>70 678 650</i>
Français à l'étranger et affaires consulaires	374 154 461	374 279 461
<i>dont titre 2</i>	<i>232 042 058</i>	<i>232 042 058</i>

**Amendement n° 1955** présenté par le Gouvernement.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

		<i>(en euros)</i>
Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	82 830 000	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>82 830 000</b>	<b>0</b>
<b>SOLDE</b>	<b>82 830 000</b>	

**Amendement n° 818** présenté par M. Alain David, M. Hutin, Mme Laurence Dumont, M. Jérôme Lambert, M. Jean-Louis Bricout, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, Mme Lamia El Aaraje, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, Mme Jourdan, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Leseul,

Mme Manin, M. Naillet, M. Potier, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et Mme Victory.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

		(en euros)
Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	50 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	50 000 000	0
TOTAUX	50 000 000	50 000 000
SOLDE	0	

**Amendement n° 817** présenté par M. Alain David, M. Hutin, Mme Laurence Dumont, M. Jérôme Lambert, M. Jean-Louis Bricout, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, Mme Lamia El Aaraje, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, Mme Jourdan, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Leseul, Mme Manin,

M. Naillet, M. Potier, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et Mme Victory.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

		(en euros)
Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	9 600 000
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	9 600 000	0
TOTAUX	9 600 000	9 600 000
SOLDE	0	

**Amendement n° 981** présenté par Mme Bonnivard, M. Ramadier, M. Hertz, M. Bourgeaux, M. Bony, M. Vatin, Mme Corneloup, M. Bazin, M. Cordier, M. Cinieri, Mme Louwagie, M. Boucard, Mme Trastour-Isart, M. Benassaya, Mme Audibert, M. Jean-Claude Bouchet et M. Reda.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

		(en euros)
Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	20 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence	20 000 000	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
TOTAUX	20 000 000	20 000 000
SOLDE	0	

**Amendement n° 1500** présenté par M. Fuchs, M. Frédéric Petit, M. Waserman, Mme Gatel, M. Anato, M. Mbaye et M. Kokouendo.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

		(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	2 000 000
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
Mobilité des talents et des compétences (ligne nouvelle)	2 000 000	0
TOTAUX	2 000 000	2 000 000
SOLDE	0	

**Amendement n° 815** présenté par M. Alain David, M. Hutin, Mme Laurence Dumont, M. Jérôme Lambert, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux, M. Jean-Louis Bricout, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, Mme Lamia El Aaraje, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, Mme Jourdan, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Leseul,

Mme Manin, M. Naillet, M. Potier, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et Mme Victory.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	2 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	2 000 000	0
TOTAUX	2 000 000	2 000 000
SOLDE	0	

**Amendement n° 816** présenté par M. Alain David, M. Hutin, Mme Laurence Dumont, M. Jérôme Lambert, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux, M. Jean-Louis Bricout, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, Mme Lamia El Aaraje, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, Mme Jourdan, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Leseul,

Mme Manin, M. Naillet, M. Potier, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et Mme Victory.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	1 200 000	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	1 200 000
TOTAUX	1 200 000	1 200 000
SOLDE	0	

#### Avant l'article 42

**Amendement n° 985** présenté par M. Kamardine et M. Quentin.

Avant l'article 42, insérer l'article suivant :

Pour renforcer l'information du Parlement, le Gouvernement remet, dans un délai de trois mois après la promulgation de la présente loi, un rapport au Parlement portant sur la mobilisation des crédits budgétaires des programmes 105 et 185 de la mission « action extérieure de l'État » concernant la reconnaissance internationale de l'appartenance du département de Mayotte à la République Française.

#### ÉTAT B

#### (Article 20 du projet de loi)

#### RÉPARTITION, PAR MISSION ET PROGRAMME, DES CRÉDITS DU BUDGET GÉNÉRAL BUDGET GÉNÉRAL

		<i>(en euros)</i>
Mission / Programme	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Aide publique au développement</b>	<b>6 621 523 021</b>	<b>5 104 952 446</b>
Aide économique et financière au développement	3 213 712 000	1 862 035 176
Renforcement des fonds propres de l'Agence française de développement	190 000 000	190 000 000
Solidarité à l'égard des pays en développement	3 217 811 021	3 052 917 270
<i>dont titre 2</i>	<i>157 678 170</i>	<i>157 678 170</i>
Restitution des "biens mal acquis"	0	0

**Amendement n° 814** présenté par M. Alain David, M. Hutin, Mme Laurence Dumont, M. Jérôme Lambert, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux, M. Jean-Louis Bricout, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, Mme Lamia El Aaraje, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, Mme Jourdan, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Leseul,

Mme Manin, M. Naillet, M. Potier, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et Mme Victory.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

		<i>(en euros)</i>
Programmes	+	-
Aide économique et financière au développement	0	119 000 000
Renforcement des fonds propres de l'Agence française de développement	0	0
Solidarité à l'égard des pays en développement	119 000 000	0
Restitution des "biens mal acquis"	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>119 000 000</b>	<b>119 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**Amendement n° 813** présenté par M. Alain David, M. Hutin, Mme Laurence Dumont, M. Jérôme Lambert, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux, M. Jean-Louis Bricout, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, Mme Lamia El Aaraje, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, Mme Jourdan, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Leseul,

Mme Manin, M. Naillet, M. Potier, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et Mme Victory.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

		<i>(en euros)</i>
Programmes	+	-
Aide économique et financière au développement	0	10 000 000
Renforcement des fonds propres de l'Agence française de développement	0	0
Solidarité à l'égard des pays en développement	10 000 000	0
Restitution des "biens mal acquis"	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**Amendement n° 1501** présenté par M. Le Fur.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

		<i>(en euros)</i>
--	--	-------------------

Programmes	+	-
Aide économique et financière au développement	100	0
Renforcement des fonds propres de l'Agence française de développement	0	100
Solidarité à l'égard des pays en développement	0	0
Restitution des "biens mal acquis"	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

#### Avant l'article 42

##### Amendement n° 1353 présenté par M. Le Fur.

Avant l'article 42, insérer l'article suivant :

Le trentième alinéa du I de l'article 128 de la loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005 de finances rectificative pour 2005 est ainsi rédigé :

« – une présentation détaillée des prêts consentis à titre bilatéral et multilatéral, en détaillant leur répartition par État, les caractéristiques et l'état d'avancement de leur remboursement ainsi qu'une présentation des remises de dettes consenties à titre bilatéral et multilatéral, en détaillant leur répartition par État ainsi que leur coût passé et à venir ; ».

##### Amendement n° 1354 présenté par M. Le Fur.

Avant l'article 42, insérer l'article suivant :

Le Gouvernement remet au Parlement au plus tard six mois après la publication de la présente loi et tous les six mois un rapport portant sur les dépenses de l'année en cours liées aux remises de dettes accordées aux pays débiteurs de la France, les perspectives de remises de dettes à venir et l'état des négociations en cours. Ce rapport indique le coût des remises déjà engagées et fournit une estimation du coût des remises à venir.

##### Amendement n° 1553 présenté par le Gouvernement.

Avant l'article 42, insérer l'article suivant :

Le ministre chargé de l'économie est autorisé à souscrire à l'augmentation de capital de la Banque ouest-africaine de développement dans la limite de 3,5 % du capital de la banque et d'un montant total de parts sujettes à appel de 17,2 millions d'euros.

Ces parts peuvent être appelées dans les conditions fixées par les statuts de la Banque.

##### Amendement n° 986 présenté par M. Kamardine et Mme Poletti.

Avant l'article 42, insérer l'article suivant :

Pour renforcer l'information du Parlement, le Gouvernement remet, dans un délai de trois mois après la promulgation de la présente loi, un rapport au Parlement portant sur les clés de répartition des crédits des programmes 110 et 209 de la mission « aide publique au développement » entre les pays de la zone de solidarité prioritaire voisins des outre-mer français et les pays de la zone de solidarité prioritaire sans lien de voisinage avec les outre-mer français.

#### Article 22

- ① I. – Il est ouvert aux ministres, pour 2022, au titre des comptes d'affectation spéciale, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant respectivement aux montants de 72 299 178 576 € et de 72 448 078 576 €, conformément à la répartition par compte donnée à l'état D annexé à la présente loi.
- ② II. – Il est ouvert aux ministres, pour 2022, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant respectivement aux montants de 131 137 279 884 € et de 131 070 582 456 €, conformément à la répartition par compte donnée à l'état D annexé à la présente loi.

ÉTAT D

#### (Article 22 de la loi)

#### RÉPARTITION, PAR MISSION ET PROGRAMME, DES CRÉDITS DES COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE ET DES COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS II. – COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

Mission / Programme	(en euros)	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Prêts à des États étrangers</b>	<b>1 224 028 997</b>	<b>725 331 569</b>
Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000	311 302 572
Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	224 028 997	224 028 997

Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	0	190 000 000
Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0	0

**Amendement n° 1558** présenté par le Gouvernement.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

Programmes	<i>(en euros)</i>	
	+	-
Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	500 000 000	0
Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	0	0
Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	0	0
Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>500 000 000</b>	<b>0</b>
<b>SOLDE</b>	<b>500 000 000</b>	

**Après l'article 48**

**Amendement n° 1554** présenté par le Gouvernement.

Après l'article 48, insérer l'article suivant :

À la première phrase du premier alinéa du II de l'article 64 de la loi n° 91-1323 du 30 décembre 1991 de finances rectificative pour 1991, le montant : « 4 750 millions d'euros » est remplacé par le montant : « 5 780 millions d'euros ».